

Protection Maternelle et Infantile

La puéricultrice de la **PMI** répond à vos questions et vous écoute



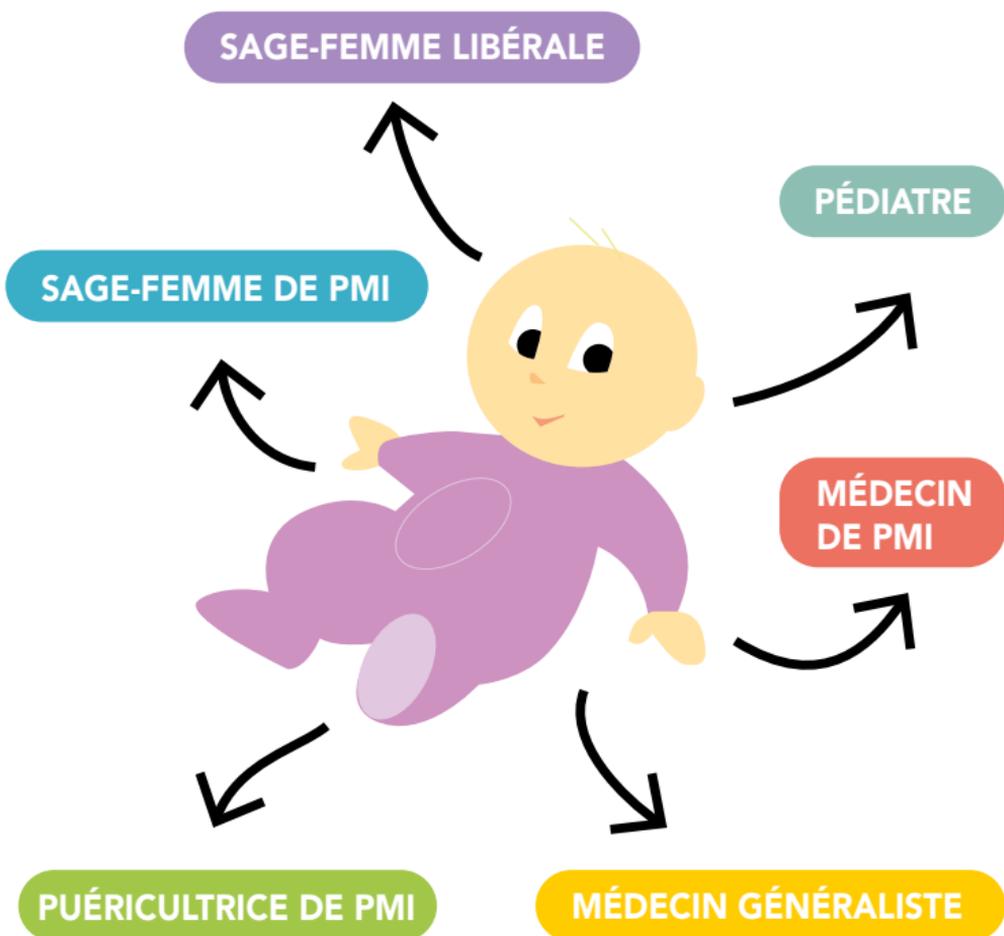
Département
des Landes

LA PUÉRICULTRICE, POUR QUI ? POUR QUOI ?

Elle vous propose un accompagnement, avec votre accord ou à votre demande, à partir de la naissance de votre enfant et jusqu'à ses six ans.

A domicile ou en permanence elle peut répondre à toutes vos questions, peser votre bébé, échanger autour de votre parentalité.

QUELS PROFESSIONNELS PUIS-JE CONTACTER POUR MON ENFANT EN COMPLÉMENT DE LA PUÉRICULTRICE ?

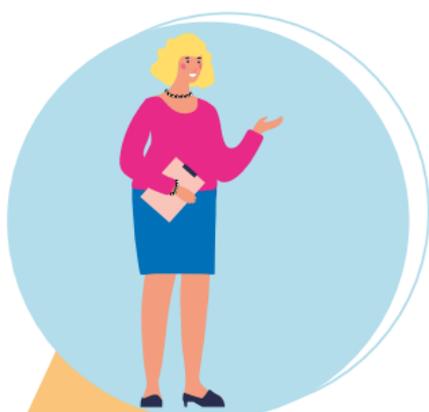


La puéricultrice vous conseille



NAISS

PUÉRICULTRICE



relations
intrafamiliales

émotions

comportement

langage

modes
de garde

motricité

éveil



SANCE

poids

soins
d'hygiène

pleurs

prise de
biberons

allaitement
maternel

sommeil

suivi
médical

portage

babyblues

rythmes

transit
intestinal

vaccinations

diversification
alimentaire

LA PMI, C'EST QUOI ?

La Protection Maternelle et Infantile est un service du Département gratuit et ouvert à tous.

Vous pouvez y rencontrer en toute confidentialité des médecins, des puéricultrices, des sages femmes, des infirmières, des EJE, des conseillères conjugales et familiales. Nos équipes sont à votre écoute et peuvent vous orienter vers des professionnels spécialisés selon vos besoins.

Les avis de naissance et les certificats de santé sont adressés au pôle PMI du Département.

A savoir : le suivi réalisé par la PMI ne se substitue pas à une consultation chez un médecin traitant ou un pédiatre lorsque votre enfant est malade.



Département des Landes
Direction Enfance Famille Insertion
Protection maternelle et infantile
Hôtel du Département
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40
Mél. : pmi@landes.fr

landes.fr

Les Landes, le Département 

**Pour connaître les horaires
de permanence
ou joindre la puéricultrice,
contactez la MLS de votre secteur.**

